

Plateforme d'accompagnement et de répit

La Plateforme d'accompagnement et de répit est un espace d'accueil et d'écoute qui permet au proche aidant de trouver soutien, conseil et orientation.



MODALITÉS D'ACCÈS

Public concerné : Toute personne qui aide un proche en perte d'autonomie et/ou atteint d'une maladie neuro-évolutive – Sclérose En Plaques (SEP), Alzheimer, Parkinson, etc. – quel que soit l'âge du malade.

Critères d'admission : Les plateformes interviennent sur un territoire défini par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Soit la personne aidée, soit son aidant doivent habiter ce secteur.

Comment faire la demande : Les aidants peuvent appeler pour convenir d'un rendez-vous ou solliciter un conseil ou soutien par téléphone. Les professionnels peuvent orienter les aidants/aidés vers la plateforme.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Statut : Les plateformes d'accompagnement et de répit sont autonomes ou adossées à un Accueil de Jour ou un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Elles sont autorisées par l'ARS.

Participation du public : Le dispositif est gratuit pour l'utilisateur, seule une contribution partielle peut être demandée pour certaines activités (atelier de relaxation, sortie culturelle, etc.).

Professionnels de structure : Selon les structures, les équipes sont composées de psychologue, infirmier-ère, ergothérapeute, Assistant-e de Soins en Gérontologie (ASG), psychomotricien-ne, auxiliaire de vie sociale, travailleuse social-e.

MISSIONS ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

L'objectif de la plateforme est de :

- offrir une écoute ;
- comprendre la situation de l'aidant ;
- informer l'aidant sur la maladie et l'aider à comprendre ce que vit son proche ;
- proposer une première démarche d'aide (libérer du temps pour l'aidant, structurer une organisation de vie la plus adaptée aux besoins aidant/aidé) ;
- réinscrire le couple aidant/aidé dans une dynamique de vie plus épanouie (organiser les activités aidant/aidé, etc.).

La plateforme propose :

- des formations (mieux comprendre son proche, sa maladie, les répercussions, faciliter la communication) ;
- des entretiens individuels ou des échanges en groupe ;
- des sorties et activités récréatives.

Certaines plateformes peuvent proposer des rencontres à domicile.